



Commune de May en Multien
Seine-et-Marne

May-en-Multien, le 18 juillet 2025

Objet : Accueils périscolaire et étude surveillée
Année scolaire 2025– 2026

Chers Parents,

La municipalité met à votre disposition des services d'accueil périscolaire et une étude surveillée, gérés par l'Association Léo Lagrange, désigné comme prestataire par décision du conseil municipal. Les inscriptions se font auprès de Stéphanie BOUKADI, la Directrice responsable du service, joignable au 06 71 16 43 21.

- L'accueil périscolaire est assuré de 7h à 8h30 et de 16h20 à 19h. Les tarifs sont fixés en fonction des revenus et du nombre d'enfants (quotient familiale)
- L'étude surveillée : Ce service concerne les élèves des classes de CE et CM de l'école de May En Multien. Son objectif est de fournir un environnement propice au travail en dehors des heures de classe, sans toutefois dispenser de contrôle parental régulier. Il ne s'agit ni de cours individuel, ni de soutien scolaire, ni d'étude dirigée où l'adulte refait les leçons.

L'étude surveillée se déroule les lundis et jeudis de 17h à 18h. Les enfants seront pris en charge par l'équipe pédagogique de l'accueil périscolaire dès leur sortie de classe à 16h30. Ils pourront prendre leur goûter jusqu'à 17h avant d'être encadrés par le personnel chargé de l'étude surveillée.

Pour bénéficier de l'étude surveillée, les familles doivent réserver pour toute la période allant de vacances à vacances via l'application 3douest. Les réservations sont limitées à 12 enfants. En cas de liste d'attente, les familles seront notifiées par mail dès qu'une place se libère.

Le coût de l'étude surveillée est de 1€50 pour chaque séance de 17h à 18h. Ce tarif sera en plus du coût du temps d'accueil périscolaire de 16h30 à 18h.

Nous espérons que ces services répondront à vos attentes et contribueront à la réussite scolaire de vos enfants.

Nous prions d'agréer, Chers Parents, l'expression de nos salutations distinguées.

La municipalité